

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je, soussigné Yves WIGT, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, domicilié au 190 rue Frédéric Mistral à MALLEMORT, atteste que l'état des présences et des délégués représentés pour la séance du Comité Syndical du 17 mars 2023 en formation Générale et en formation GEMAPI contient sur les délibérations télétransmises en Préfecture des erreurs matérielles.

Ainsi, M. Olivier LEDEY, délégué de Provence Alpes Agglomération, était bien présent et doit être ajouté à la liste des délégués des intercommunalités en formations générale et GEMAPI.

Il convient également de supprimer les pouvoirs mentionnés de M. Gérard PAUL et de M. Alain ROUX, présents en séance sur les délibérations prises en formations générale et GEMAPI.

Ainsi le tableau de la formation générale s'établit de la façon suivante :

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	34+20	54
Quorum		53
Total des voix (P +R)		86
Majorité absolue		44

Ainsi le tableau de la formation GEMAPI s'établit de la façon suivante :

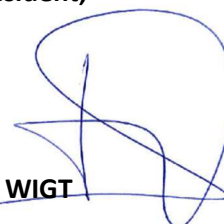
FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
85	25+18	43
Quorum		43
Total des voix (P +R)		48
Majorité absolue		25

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Mallemort, le 5 AVRIL 2023,



Le Président,



Yves WIGT